

CONFERENCE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION
DES NATIONS-UNIES CONTRE
LA CORRUPTION

MERIDA - Mexique ; 09 -11 DECEMBRE 2003

Conférence de la 9-11 Decembre

INTERVENTION DE :

M^r KILI FAGNIDI FIACRE ADAM
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE
LA POLICE NATIONALE DE
CÔTE D'IVOIRE

⇒ M^r le Président
⇒ Mesdames et Messieurs les Ministres
⇒ Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs
⇒ Distingués Délégués
⇒ Mesdames et Messieurs,

La Communauté Internationale à travers la résolution 55/61 du 04 décembre 2000 de l'Assemblée Générale des Nations-Unies a jeté les bases de ce qui est aujourd'hui la convention des Nations-Unis contre la corruption.

Les travaux du comité spécial ont quelquefois donné lieu à des débats houleux au siège des Nations-Unies à Vienne et les travaux se sont prolongés souvent tard dans la nuit. Heureusement que les sept sessions du comité spécial ont abouti à un texte de consensus, voire de compromis que nous sommes venus signer ici à Mérida, au Mexique.

⇒ Mesdames et Messieurs
⇒ Distingués Délégués.

Au nom du gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, je voudrais exprimer mes sincères remerciements au gouvernement et au peuple mexicains pour les efforts accomplis en vue d'organiser cette conférence de signature, en vue d'accueillir un nombre aussi important de délégués venus d'horizons divers, d'horizons lointains.

Merci à l'Organisation des Nations-Unies pour avoir initiée une convention des Nations-Unis contre la corruption après celle relative à la criminalité transnationale signée il y a trois ans.

Notre Organisation nous montre encore la preuve de son engagement à créer des conditions de vie meilleure dans un environnement sain, un environnement de paix, de convivialité où il fait bon vivre.

La convention des Nations-Unies vient à point nommé. Elle en appelle à un éveil de conscience, de bonne moralité, à une prise de conscience collective de la communauté internationale face à ce fléau qui fait beaucoup de victimes dans le monde entier.

La corruption sévit partout, dans les pays développés et dans les pays pauvres. Elle est l'œuvre d'hommes politiques, de sociétés multinationales ou d'individus pour obtenir des avantages induits. Elle est donc immorale et son expansion peut briser les fondements de toute société où ne règne plus la justice, l'équité et les valeurs morales et religieuses. Il faut donc freiner l'expansion de cette pandémie.

Aujourd'hui, nous sommes à une étape historique de la lutte contre la corruption. Les Etats, en signant la convention qui les engage à combattre ce fléau, prennent également l'engagement devant la Communauté Internationale et devant l'histoire de tout mettre en œuvre pour que de telles pratiques occultes ne se déroulent pas sur leur territoire. Le faisant, nous aurons fait œuvre utile.

⇒ Mesdames et Messieurs
⇒ Honorables Délégués.

Le gouvernement de la Côte d'Ivoire s'engage à accélérer les procédures de ratification de la convention des Nations-Unies contre la corruption ; la rapidité de son entrée en vigueur en dépend.

En cette période de mondialisation, faisons en sorte que cette gangrène qu'est la corruption s'éloigne de nous, de notre environnement.

Nord et Sud ; mains dans la mains ; ensemble nous pouvons avec une réelle volonté, combattre ce mal.

A cette rencontre historique, la Côte d'Ivoire, mon pays ne pouvait être absente. Elle qui vit depuis le 19 septembre 2002 ; la plus grave crise de son histoire ; confrontée qu'elle est à une rébellion armée qui occupe la moitié Nord du pays. [Déjà plusieurs morts ; de victimes innocentes. Et les populations ébranlées par cette grave crise. Les autorités politiques avec à leur tête le Président de la République s'emploient par la négociation à mettre un terme à cette guerre qui n'a que trop duré. Lomé, Marcoussis, Accra sont autant de rencontres de recherche de la paix. Avec l'appui de la Communauté Internationale et

particulièrement l'ONU qui a crée la MINUCI, de la CEDEAO et de pays amis.

Malgré cette situation, les autorités ivoiriennes ont tenu à marquer leur présence par notre modeste personne à la signature de cette importante convention dont les dispositions les lieront.

⇒ Honorables Délégués

⇒ Mesdames et Messieurs et les Ministres

⇒ Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs.

Puisse cette convention que nous ~~allons~~ signe^{avons} dans quelques ~~heures~~ être le prémice de l'engagement irréversible de nos Etats à freiner l'expansion de la corruption dans nos sociétés. ^{meilleur}

Je vous remercie.